PHEMAXIAL P550

Peinture permanente de traçage au sol

- **Permet de tracer des lignes nettes pour délimiter les zones ou pour optimiser la circulation en intérieur ou en extérieur : emplacements de parkings, fléchages, pistes cyclables, entrepôts logistiques, complexes sportifs, terrains engazonnés...**
- **Offre une excellente adhérence, résiste aux altérations du trafic et est insensible aux intempéries, aux hydrocarbures, aux écarts de températures et aux UV.**
- **S'applique de préférence avec le chariot de traçage (réf. MAT290-U) qui garantit un traçage de qualité professionnelle.**







Composition :
Parmi les principaux composants : liant acrylique, pigments minéraux et organiques exempts de plomb et de cadmium, solvants, gaz propulseur.

Caractéristiques techniques :
Aspect : Liquide visqueux
Température d'utilisation : 5 à 50°C
Densité < 1

Domaines d'utilisation :
S'utilise pour délimiter les surfaces et optimiser la circulation par le traçage de lignes en intérieur comme en extérieur.

Mode d'emploi :
Aérosol prêt à l'emploi.
Bien agiter l'aérosol la tête vers le bas pour bien mélanger la peinture même après avoir entendu la bille. Utiliser tête en bas puis purger la tête vers le haut pour nettoyer valve et diffuseur.

- Préparation des supports :
 Pour obtenir une bonne adhérence de la peinture, une préparation correcte de la surface à peindre est impérative.
 La surface doit être propre (exempte de poussières, salissures, graisses, huiles...) et sèche (taux d'hygrométrie entre 10 et 50 %).
 - Béton : sur un sol neuf, un délai minimum de 3 à 4 semaines est nécessaire pour le séchage du béton et l'élimination de l'acidité. Les surfaces non absorbantes comme les ciments fortement dosés ou les surfaces glacées devront être dérochées par action mécanique (grenaillage ou meulage) ou action chimique.
 - Asphalte : attendre un délai d'au moins 15 jours pour faire un marquage sur un revêtement neuf pour ne pas altérer la qualité de la peinture.
 - Cas particulier des sols synthétiques (plastique, PVC, vernis) et des sols peints (époxy, PU) : un essai préalable de compatibilité est recommandé.
- Application :
 L'utilisation du chariot de traçage réf. MAT290-U est recommandé pour réaliser un traçage de qualité.
 Faire un premier passage rapidement pour imprimer la surface puis réaliser un deuxième voire un troisième passage plus lentement afin d'obtenir le couvrant désiré. Le temps de séchage est généralement de 15-20 minutes.
- Consommation :
 - Passage rapide (3.5 à 4.5km/H) : 50m linéaire / aérosol soit 75m pour 1 couche et 37m pour 2 couches.
 - Passage lent (1.5 à 2.5km/H) : 50m linéaire / aérosol soit 50m pour 1 couche et 25m pour 2 couches.

Conditionnement(s) :
- 4AE550-U-16 - Aérosol de 650/500mL - Blanc
- 4AE550-U-17 - Aérosol de 650/500mL - Jaune
- 4AE550-U-19 - Aérosol de 650/500mL - Bleu
- 4AE550-U-20 - Aérosol de 650/500mL - Vert
- 4AE550-U-8 - Aérosol de 650/500mL - Rouge

Version 08/07/2025

PHEM SAS
12, avenue des Grands Champs • Bâtiment B • N°9 • 95500 LE THILLAY • FRANCE
Tél. : + 33 (0)1 49 63 44 55 • Fax : + 33 (0)1 49 63 06 56
contact@phem.fr • www.phem.fr

Système de management qualité & environnemental certifié
N°A 244 AB certification ISO 9001 : 2015 ISO 14001 : 2015

PHEMAXIAL P550

Précautions d'emploi et de stockage :

Dangereux. Respecter les précautions d'emploi. Pour plus de renseignements, la fiche de données de sécurité est disponible sur simple demande, sur internet (www.quickfds.com ou www.phem.fr) ou en scannant le QR Code. Conserver le produit dans son emballage d'origine fermé, à l'abri de la lumière, de l'humidité et du gel, dans un local frais et ventilé et hors de la portée des enfants. Refermer l'emballage après chaque utilisation. Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C. Ne pas perforer ni brûler, même après usage. Ne pas utiliser près d'une flamme ou d'un corps incandescent. Travailler dans un local suffisamment ventilé. Eviter d'inhaler les vapeurs/aérosols. Eviter tout contact avec la peau et les yeux. Porter des gants et un équipement de protection appropriés. En cas de contact avec les yeux, rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes et si nécessaire, consulter un spécialiste. En cas de contact avec les vêtements ou la peau, retirer tous vêtements souillés et rincer abondamment à l'eau. Ne pas réutiliser l'emballage.

Protection de l'environnement :

Le produit est fabriqué selon le respect des normes et réglementations environnementales en vigueur dans l'Union Européenne. Pour la destruction du produit et/ou de l'emballage, se conformer aux prescriptions nationales et locales en vigueur.

Produit réservé à un usage professionnel.

Les renseignements figurant sur cette notice sont donnés de bonne foi. Nous attirons cependant l'attention des utilisateurs sur les risques encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres fins que celles pour lesquelles il a été conçu. Ces renseignements ne sauraient constituer de notre part ni une garantie ni un engagement, la manipulation et la mise en œuvre de notre produit échappant à notre contrôle. Vérifier auprès de nos services que la présente fiche n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

PHEM SAS
12, avenue des Grands Champs • Bâtiment B • N°9 • 95500 LE THILLAY • FRANCE
Tél. : + 33 (0)1 49 63 44 55 • Fax : + 33 (0)1 49 63 06 56
contact@phem.fr • www.phem.fr